

cilles insinuations. Sans doute que toutes ces astucieuses chicanes à propos d'une pétition à imprimer aujourd'hui ou demain ont pour but de laisser une influence défavorable lorsqu'arriveront les cas d'autres élections aussi contestées. Je le vois, mais j'ose dire que je suis prêt à me défendre dès que ma position sera attaquée. Cependant, je comprends d'autant mieux la sensibilité de M. Mackenzie à ce sujet que cette loi est le Benjamin de son vieil âge.

M. Mackenzie—Oh ! elle n'était pas faite pour moi. Il n'y a rien à dire à mon élection. (Rire.)

M. Alley.—Eh ! bien, il y a entre nous deux cette différence-ci : c'est que l'honorable membre représente la minorité de ses commettants, tandis que moi, au moins, je représente une majorité incontestable des miens.

M. Sherwood—Propose de reprendre la pétition demain et si d'ici là nul n'a eu rien à reprocher à sa rédaction, il ne voit pas comment le gouvernement pourrait refuser d'en permettre l'impression.

M. Notman—ne voit pas quel mal il peut y avoir à faire imprimer cette pétition. Il est à remarquer que ceux qui s'opposent le plus à cette impression sont précisément les députés ministériels dont l'élection promet d'être aussi contestée.

M. Dunbar Ross—Voici bienôt deux heures que nous nous occupons de cette pétition et cette discussion vaut bien le délai de deux jours qu'on demande. En effet, si l'on avait un motif sérieux d'en empêcher aujourd'hui l'impression, on l'aurait fait connaître ; mais on s'est contenté de dire que ce serait contre les règles. En dépit des règles, je prétends qu'il faudrait en ordonner l'impression immédiatement, afin que la Chambre et le pays sachent au plus tôt à quoi s'en tenir. Je donnerai un vote que je pourrai répéter dans une autre circonstance.

M. Robinson—donne à entendre que le député de Toronto, [M. Brown] s'éloigna, lui aussi, de la maison où il était pour empêcher qu'on lui remit un avis électoral de la même portée. Ne comprenant pas bien la rédaction de cette pétition, (cri de : imprimez-la donc,) M. Robinson est décidé à rester fidèle aux règles de la Chambre. Quant à ceux qui prétendent que le refus éprouvé par le pétitionnaire est dicté par un esprit de parti, il suffira de leur dire que parmi les noms apposés à cette pétition se trouve celui du frère du maître-de-poste-général. Si l'opposition fait un si grand bruit à propos de cette affaire, c'est qu'elle veut retarder encore le moment de la dé faite de ses amendements à la réponse au discours du trône.

M. Sidney Smith.—Je demanderai simplement au Parleur de se prononcer sur une question d'ordre. Une motion demandant de suspendre le fonctionnement des règles peut-elle être mise en avant, sans qu'il en ait été donné avis ? Sans cette protection, une simple majorité de la Chambre pourrait au premier moment venu renverser toutes les lois.

M. J. S. Macdonald—Il arrive très-souvent dans le cours d'une session que des motions pour suspendre l'effet des règles sont adoptées sans qu'il en ait été donné avis préalable.

M. Proc. Gén. Macdonald.—Par le consentement unanime de la Chambre.

M. Brown.—La règle à écarter pour le moment, c'est simplement celle qui exige qu'un document passe devant le comité des impressions et en reçoive l'approbation pour être imprimé. Eh ! bien, va-t-on renvoyer cette affaire-ci jusqu'après la discussion sur l'adresse ?

Le Pro.-Gén. Macdonald—conseille à M. J. S. Macdonald de faire imprimer la pétition à ses frais et ensuite, s'il est vrai qu'elle vaille la peine d'être imprimée, le comité le fera rembourser de ses frais. Mais en attendant la fin de tout ceci, il y va de l'honneur de la Chambre de ne pas permettre qu'un de ses membres soit représenté comme ayant eu recours à la ruse pour éviter l'effet de la loi.

Le Parleur.—La Chambre s'est permis bien des fois de suspendre la règle relative à l'impression des documents ; mais en ce qui touche la réception de la pétition, je décide qu'elle ne pourra avoir lieu qu'après que celle-ci aura passé deux jours sur le tapis.

M. Foley.—A moins, cependant, que la Chambre.....

Le Parleur.—Silence ! mes décisions ne sauraient être soumises à aucune discussion.

En conséquence, il n'est point donné de suite à la motion.

On s'abonne à Toronto, au bureau du *Journal des Débats* (63 rue Yonge, second étage,) en payant une piastre pour les quarante premiers numéros.

Nous avons reçu les lettres d'un très-grand nombre de souscripteurs qui nous demandent de leur envoyer les premiers numéros de notre journal. Le tirage du premier numéro, bien qu'il ait été considérable, est déjà épuisé. Cependant, nous nous engageons à nous en procurer dans quelques jours un certain nombre de copies, dussions-nous les racheter sur la place ; mais nous prions ceux qui désirent s'abonner, de nous le faire savoir au plus tôt, afin que nous sachions combien de copies nous devons tirer.

LES JENKINS.

SCENES DE LA VIE AMERICAINE.

—Où prenez-vous cette belle morale, monsieur ? dit Cora irritée. Voilà d'honnêtes paroles ! Non, monsieur. Dieu, qui nous a permis l'amour, nous ordonne le mariage. Lisez la Bible : "Tu quitteras ton père et ta mère pour suivre ton époux." Isaac épouse Rebecca, et Jacob épouse Rachel.

Avez-vous eu faim quelquefois ? avez-vous chassé pendant sept ou huit heures dans les montagnes par un froid sec et vif ? avez-vous passé la journée sans manger, et le soir, bien tard, à peine arrivé dans une auberge de campagne, avez-vous fait mettre à la broche un gibier succulent ? L'avez-vous arrosé de vos mains ? l'avez-vous servi vous-même sur la table ? Vous êtes-vous assis au coin d'un bon feu, dévorant du regard le lièvre et découpant la perdrix ? Avez-vous une bouteille de vin gris ? étiez-vous prêt à manger, les yeux ardents, la bouche ouverte et la fourchette en arrêt ? étiez-vous par hasard notaire ou médecin ? Est-on venu vous chercher à cheval, bride abattue, pour guérir une tête casée, désasphyxié par un noyé, ou recevoir le testament d'un malade ? Avez-vous donné au diable, vous médecin, le maladroit, et vous, notaire, le client ? Voilà justement ce que faisait Bussy lorsque la prudente et positive miss Cora Jenkins se mit à citer la Bible et à montrer ses scrupules. Il maudissait ces hypocrites chanteuses de psaumes qui cachent sous l'amour et la Bible des calculs dignes de Barème. Cependant il avait honte de s'en aller. Il garda quelque temps le silence, ramassant ses forces pour la lutte ; puis, s'asseyant de nouveau devant la belle Américaine, il la pria de lui pardonner, d'excuser un amour trop violent pour être modeste, d'avoir confiance en son honneur ; en un mot, excepté le mot de mariage, qu'il ne voulut jamais prononcer, il fit les serments les plus vifs d'une éternelle fidélité ; mais la vertu de la belle Américaine était appuyée sur le roc inébranlable du dieu Dollar. Sans le rebuter ni le décourager, elle sut le tenir à distance ; elle voulait un mari, Bussy lui plaisait fort, mais sa fortune lui plaisait mille fois davantage. Cependant Cora hésitait. Cette fortune était-elle réelle ? c'est une belle chose qu'une forêt de cinq mille acres, mais il faut qu'elle soit bien située. Au Canada, un acre de forêt coûte deux fois moins qu'un acre de terre. Le bois n'a point de valeur ; bien plus, il faut le couper, et la main-d'œuvre est chère. Ces inquiétudes bien légitimes de la pauvre Cora éclatèrent dans les premiers mots qu'elle répondit aux protestations d'amour de notre étourdi.

—Dans quelle partie de l'Ohio est située votre forêt ? demanda-t-elle.

Cette curiosité obstinée indigna Bussy, bien à tort, selon moi, car il est juste que les jeunes filles songent à leur avenir quand leurs parents n'y songent pas ; mais notre ami arrivait de France, où les femmes calculent avec moins de naïveté, sinon avec moins de soin. Il avait cru s'asseoir à un festin délicieux, servi par la main de l'amour, au milieu des fleurs, des fruits, des porcelaines de Sèvres et des cristaux de Bohême, et il se trouvait assis dans une cuisine, au milieu des fourneaux allumés et des préparatifs du festin. Il vit qu'on le marchandait, et toute la beauté, la grâce et les minauderies de la pauvre Cora n'empê-